



La revue des Amis de l'abbaye de La Sauve-Majeure

Association des Amis de l'abbaye de La Sauve-Majeure

Mairie

33670 La Sauve-Majeure

Retrouvez aussi nos actualités sur Internet : www.amisabbayelasauve.com

Sommaire :

Editorial - Souvenirs d'un pèlerin à La Sauve-Majeure	1
Chapiteau n° 10 : Daniel dans la fosse aux lions par J.F. LARCHE Et J.M. POISSONNIER	2
Patrimoine communal : l'ancienne prison	3
A la découverte des éléments épars de l'abbaye de La Sauve-Majeure par M. BATCHELOR	3
Lettre à Pierre (Pierre Paponneau) par A. BRAGATTO	3
Un jardin d'inspiration médiévale à La Sauve-Majeure par M. BOLORINOS	4
La Maison des vins de l'Entre-deux-Mers par M. BOLORINOS	4
Le dernier abbé par J.F. LARCHE	5
L'association : ses objectifs, ses projets par A. BRAGATTO	6

Pour contacter le monument : 05 56 23 01 55

Année 2011—N° 10

Janvier 2011

Editorial — Souvenirs d'un pèlerin à La Sauve-Majeure...

L'abbaye bénédictine de La Sauve-Majeure est un haut lieu de spiritualité. Fondée par Gérard de Corbie en 1080 elle est, et reste malgré ses ruines et l'usure du temps, un lieu sacré que tout pèlerin recherche sur son chemin (l'étymologie de pèlerin : un homme qui se déplace vers un lieu de dévotion). En cette année sainte Compostellane, avoir eu la chance d'y présenter les chemins de Saint-Jacques nous aura permis de faire revivre quelques instants ce pèlerinage de Compostelle que probablement l'abbaye a connu lors de ses heures de gloire. Je dis probablement car nous n'avons pas, à ma connaissance, assez de documents d'archives laissés en témoignages. Néanmoins la situation géographique de l'abbaye nous fait supposer ce que pouvait être son rayonnement lors des grands pèlerinages.

La Sauve-Majeure ne figure pas sur l'une des quatre grandes voies principales dont parle le guide du XII^{ème} siècle attribué à Aimery Picaut de Parthenay le Vieux. Mais étant situé dans l'Entre-deux-Mers et à égale distance de ces deux grandes voies que sont la via Turonensis (voie de Tours) et la via Lemovicensis (voie limousine ou voie de Vézelay), il est fort probable que, étant donné la réputation de l'abbaye et de son saint fondateur, que les pèlerins venant du nord par Saintes ou Angoulême pouvaient choisir de passer par Guitres - une autre abbaye bénédictine - Saint-Emilion et arriver à La Sauve-Majeure. Ceux venant de Périgueux, Sainte-Foy la Grande, et qui souhaitaient venir à La Sauve, devaient obliquer vers Villemartin et Saint-Vincent. Quant à la partie sud il ne fait aucun doute que l'hôpital de Cadillac recevait les pèlerins venant de La Sauve-Majeure où ils y étaient reçus en grande hospitalité. Pour la suite ils pouvaient choisir leurs chemins entre Bordeaux et la grande Lande ou Bazas et la petite Lande.

Saint-Jacques le Majeur est représenté sur l'un des médaillons fixé dans l'ab-

batiale pour sa consécration en 1231. Cette belle représentation l'apôtre tenant une église dans la main gauche, les restes d'un bourdon dans la droite et la panetière ornée d'une coquille Saint-Jacques, symbole des pèlerins. Dans la même époque temps que celui de la construction de la première abbaye, l'abbé Gérard lance celle d'une église paroissiale sous la dédicace de Saint-Pierre, édifice probablement remanié au XII^{ème} siècle. A son chevet quatre effigies : saint Pierre portant les clés, la Vierge et l'Enfant, saint Jacques le Majeur en pèlerin et saint Michel. Quatre grandes statues sur un chevet plat tourné vers la grande abbaye, voilà qui est exceptionnel mais montre l'essor des pèlerinages dans ce lieu. Il est évident que l'abbaye placée sous l'invocation à Notre-Dame, la personnalité du fondateur et de ses successeurs immédiats d'autre part, la stratégie politico-militaire dans laquelle se placera ce monastère enfin, ont contribué puissamment au rayonnement des pèlerinages vers Rome et Compostelle dès le XII^{ème} siècle.

C'est donc un moment fort que nous avons vécu pendant ces journées du patrimoine avec une exposition du Chemin de Saint-Jacques sur la via Turonensis de Paris à Saint-Jean-Pied-de-Port. Un exposé sur ce thème et un vidéo-diaporama de quelques 500 photos ont été nécessaires pour illustrer ce magnifique parcours et sa beauté physique et spirituelle. Une seconde exposition de photographies noir et blanc consacrée plus particulièrement à l'abbaye de La Sauve-Majeure nous a été présentée dans la Maison du vin par notre ami photographe Jean-Maurice Poissonnier. Nous avons pu dans les heures les plus creuses nous immerger totalement dans l'esprit roman de ce monastère, poser notre regard et chercher à comprendre le langage des pierres et, en fermant

les yeux, retrouver le bruit des bourdons sur le sol pavé de l'abbatiale pour être en communion avec la mémoire de ces milliers de pèlerins qui nous ont précédés et qui y ont été accueillis, nourris, soignés, qui ont reçu la bénédiction avant de repartir sur ce long chemin qui va les conduire pour la plupart jusqu'au portique de la gloire à Santiago. Ceux qui en reviendront seront sans nul doute transformés par l'alchimie du chemin.

Merci aux Amis de l'abbaye de La Sauve-Majeure et aux personnels qui travaillent à la préservation du monastère bénédictin et à la perpétuation de sa tradition d'accueil qui nous a été faite.

Michel Redrégoo,
pèlerin de Compostelle.



Perspective sur le clocher, l'abbatiale et la salle capitulaire

(Photo JM Poissonnier, 2010)

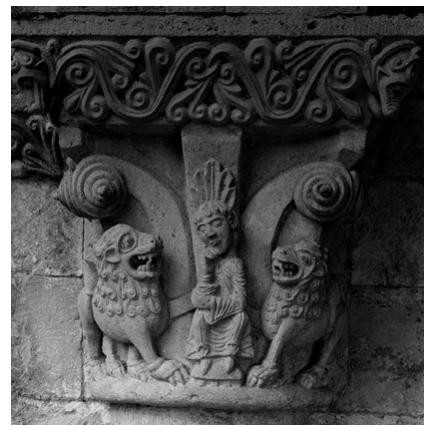
Chapiteau n° 10 : Daniel dans la fosse aux lions

Glissé entre patriarches, rois, petits et grands prophètes, Daniel se taille la part du lion dans la catégorie des prophètes légendaires bibliques. Ce héros mythique a une histoire prébiblique qui se situe au VI^e siècle avant J-C sous les rois assyriens où Daniel y jouit de prérogatives qui vont attiser la haine des satrapes (gouverneurs) babyloniens. Ceux-ci le font accuser d'adorer son propre dieu, ce qui allait à l'encontre de la volonté royale. A contrecœur le roi Darius le fait jeter dans une fosse pour y être dévoré par sept lions mais le lendemain, à l'ouverture de la fosse, Daniel est retrouvé vivant, chose interprétée comme signe d'innocence. Daniel raconta qu'à sa prière un ange envoyé par son dieu était venu museler les lions. Les accusateurs seront punis à leur tour de la même façon, sans miracle pour eux.

D'après les textes, Daniel est jeté deux fois sur ordres des rois de Babylone dans la fosse aux lions, la seconde sur l'ordre de Cyrus sur l'accusation d'avoir empoisonné Baal, le serpent sacré, un crime au moins aussi grave que le premier motif.

Daniel résiste six jours dans la fosse, non seulement aux lions mais aussi à la faim grâce au soutien d'Habacuc -un des douze petits prophètes- transporté sur place par un ange gardien qui le transporta tiré par les cheveux.

Si cette seconde version passe pour une copie maladroite d'une aventure unique, c'est la première qui sera représentée dans l'iconographie chrétienne des débuts du Moyen Age comme symbole du persécuté victorieux dans les épreuves.



Chapiteau de Daniel dans la fosse aux lions
(Photo de JM Poissonnier)

L'art roman s'en empare sur un mode récurrent en attribuant à Daniel tous les attributs de la victoire du spirituel sur la force animale. La fosse passe pour représenter le sépulcre ou le corps de Jésus était déposé, Daniel devient un puissant symbole de la résurrection du Christ. Quant aux sept lions, ils deviennent autant de péchés capitaux que l'homme doit maîtriser pour accéder à la dimension supérieure. Représenté jeune et imberbe - contrairement aux autres prophètes-, Daniel est le modèle de l'homme sage et juste que Dieu protège : c'est l'exemple à suivre.

Les artistes de La Sauve-Majeure ne pouvaient pas ignorer ce thème majeur restitué dans un chapiteau puissant et fortement évocateur, dans l'absidiole Saint-Nicolas, face sud. Par souci de place, seuls deux lions sont représentés mais leur aspect menaçant compense le nombre. Ils encadrent un Daniel assis qui les maintient à l'écart par la force de sa méditation soulignée par d'énormes spirales soulignant la lenteur, et la force, de l'œuvre spirituelle. Le triomphe de Daniel sur les fauves est souligné d'une part par le mouvement de recul des fauves, d'autre part par le port de leur queue entre les pattes en signe de soumission.

Jean-François L'ARCHE

Daniel a été accusé, puis condamné par le roi à être jeté dans la fosse aux lions. (Son détracteur subira le même sort et sera dévoré).

Ce chapiteau est remarquable par sa réalisation, sa finesse et sa sobriété. Le tailloir⁽¹⁾ est harmonieux, bien régulier, tout en restant léger, il ressemble à celui du chapiteau n° 9 de Samson avec ces crossettes végétales et ces entrelacs.

Daniel a une posture calme, sereine : il est assis, sa tête repose sur sa main droite les doigts pliés, les coudes sur les cuisses, la main gauche tient son bras droit afin d'accroître sa stabilité. L'artiste a voulu, dans cette scène, donner la sensation, malgré la présence des lions, que Daniel est paisible, confiant et qu'il donne l'impression d'attendre l'arrivée du roi qui doit venir lui ouvrir la porte, il n'a pas l'air pressé.

La finesse du détail met en valeur les cheveux bouclés, les plis de l'habit de Daniel ainsi que les petits souliers pointus. Au dessus de la tête du prophète, pour seul décor : une feuille d'acanthie.

On retrouve des boucles dans la crinière des lions et curieusement leur queue en position de soumission passe entre leurs jambes et se terminent par un énorme bouquet de poils. On prêterait tout particulièrement attention aux dents et aux griffes disproportionnées pour exprimer la férocité.

Le regard de ces fauves sur Daniel laisse à penser que l'heure du festin est proche. La bible dit qu'ils ont jeuné depuis huit jours pour amplifier leur agressivité. Les deux lions ressemblent étrangement au lion que chevauche Samson. C'est vraisemblablement le même sculpteur qui a fait ces deux œuvres. Sur ce chapiteau ionique⁽²⁾ il y a juste au dessus des lions, des volutes⁽³⁾ identiques à d'autres chapiteaux dans l'abbaye.

J.M. POISSONNIER

⁽¹⁾ Tailloir : couronnement mouluré du corps de certains chapiteaux.

⁽²⁾ Chapiteau ionique : chapiteau angulaire dont la volute d'angle, en saillie, est visible sur les deux faces.

⁽³⁾ Volute : enroulement en spirale décorant les angles du chapiteau ionique.

Patrimoine communal : l'ancienne prison

Il s'agit de la plus petite prison de France ne comportant que deux cellules.

C'est un bâtiment modeste mais soigné. Il évoque l'esthétique d'un édifice civil du second empire avec ses modillons sous corniches surmontés de structures rectangulaires.

L'agencement de la façade est entièrement symétrique avec un appareillage à refends.

La baie de la porte ouverte en plein cintre est surmontée d'un cartouche taillé dans la pierre portant l'inscription "Prison communale".

De part et d'autre de cette porte se trouvent deux étroites fentes de jour.

Les plans des travaux de la construction de cette prison communale ont été dressés à Créon le 14 septembre 1859.



Sculpteur de la prison : M.H. SEBASTIEN SCULPTEUR,
Inscription gravée sur la façade le 28 mai 1860

« Elle n'a
accueilli
qu'un seul
prisonnier
au cours de
son
histoire... »

A la découverte des éléments épars de l'abbaye de La Sauve-Majeure

En explorant un registre du 19^{ème} siècle qui avait recensé les éléments épars connus à ce moment-là, nous avions quelques indications où trouver certains de ces éléments.

D'abord nous avons essayé quelques maisons à la Sauve où les propriétaires, avec beaucoup d'hospitalité, nous ont montré leurs trésors et nous ont aussi permis de chercher dans leurs hangars où nous avons pu trouver des pièces intéressantes. Les plus belles pièces étaient un chapiteau avec des sculptures en forme de poissons et un chapiteau avec des têtes avec des gros yeux remarquables.

À Mailleau, nous trouvâmes beaucoup de maisons avec des éléments épars ; soit faisant partie des murs, soit éparpillés dans les jardins.

Après un moment cela devint comme une « chasse aux trésors » et nous commençâmes à voir les maisons et les murs avec un nouveau regard. Nous trouvâmes des chapiteaux dignes d'être dans le musée de l'abbaye avec diverses sculptures de fleurs stylisées et autres.

À la Bergerie, nous trouvâmes une petite colonne sculptée avec une fleur de lys. Il est vrai que la plus importante sculpture qui fut découverte est une belle tête de lion.

C'est avec une grande tristesse que nous apprenions la mort d'un de nos camarades de chasse aux éléments épars, Pierre Paponneau. Il nous manquera beaucoup quand nous reprendrons nos recherches au printemps.



Martine Batchelor

LETTRE A PIERRE

Pierre depuis ton départ le 24 octobre 2010 tu as laissé derrière toi un grand vide, je te remercie Pierre, je te remercie de m'avoir permis de te rencontrer, je te remercie d'avoir apporté ton savoir, ta culture, d'avoir tant donné à notre association et à moi-même.

Tu pouvais te permettre de faire des remarques sur nos connaissances ; moi, c'était avec plaisir que je t'écoutais, toute ta vie tu as enseigné, c'était ta passion, le français n'avait aucun secret pour toi et nous allions souvent te solliciter pour corriger nos erreurs.

Tu n'avais pas de télévision, car tu estimais que ce n'était que banalités et absurdités, mais tu aimais compter tes fleurs le matin dans ton jardin, aller te promener dans le silence des bois pour te ressourcer.

Pierre, tu as été mon professeur sur le tard et mon ami, nos fous-rires me manquent, tes allusions que tout le monde n'appréciait pas, mais qui étaient toujours justifiées avec un zeste de sourire ironique, nos petits coups d'œil et c'était parfait, on se comprenait, ça s'appelait la complicité, la véritable amitié.

La maladie t'a rattrapé, tu as souffert et j'ai souffert avec toi, désespérée de ne pas pouvoir t'aider.

Merci encore Pierre de la part de nous tous et comme je te l'ai promis nous allons donner un nouvel essor à notre association et nous ferons très attention à notre orthographe !

Je t'embrasse une dernière fois,

Annie Bragatto



Un jardin d'inspiration médiévale à La Sauve-Majeure !

En 1995, un jardin d'inspiration médiévale avait vu le jour dans l'enceinte de l'Abbaye de La Sauve Majeure, grâce aux soutiens des Bâtiments de France et de Madame Henry Morlier administratrice de l'abbaye, ainsi qu'à la participation active des élèves de la Maison Familiale Rurale de l'Entre deux Mers.

Faute de soins et d'entretien permanent, ce jardin a aujourd'hui disparu. L'association « les Amis de l'Abbaye » souhaiterait relancer un nouveau projet de jardin d'inspiration médiévale, aux abords de l'Abbaye avec l'accord du syndicat des vins de l'Entre-deux-Mers et celui du conseil d'administration de la MFR, autorisant les élèves à participer à sa réalisation dans le cadre d'un projet pédagogique.

Voyons en quelques lignes ce qu'est un jardin d'inspiration médiévale, ses buts et sa composition :

Définition et buts:

Le jardin médiéval est un espace vert clos, inspiré de manuscrits historiques de l'époque moyenâgeuse. Il était souvent situé à l'abri des cloîtres monastiques ou au pied des châteaux.

Pour se détendre, se promener, se nourrir ou se soigner, ces jardins répondent à des règles très approximatives.

Forme et composition d'un jardin médiéval:

Un jardin médiéval peut être de petite ou grande taille, il peut se présenter en croix ou en damier. On y recense généralement trois ou quatre grandes parties :

• **Le Jardin d'herbes (herbularius)**, ou jardin de simples, réservé aux plantes médicinales comme la sauge, la valériane, la digitale... et plantes

aromatiques, comme le fenouil, le thym, le romarin, la menthe...

• **Le Jardin de Marie** : réservé aux fleurs, on y trouve des roses, des pivoines, de la lavande, des oeillets...

• **Le Jardin potager (Hortus)** : on y plante des choux, des radis, des oignons, des poireaux...

• **Le Verger** : les arbres les plus fréquents que l'on y trouve sont les pommiers, les cerisiers et les pruniers.

De nombreux sites touristiques, grâce à la persévérance de leurs gestionnaires ou à celle d'associations, sont aujourd'hui agrémentés de jardins d'inspiration médiévale.

Souhaitons que le projet des « Amis de l'Abbaye de La Sauve Majeure » aboutisse.

M. BOLORIJNOS

La Maison des vins de l'Entre-deux-Mers

Abrutée dans l'ancienne grange de l'abbaye de La Sauve-Majeure, la maison des vins de l'Entre-deux-Mers vous invite à découvrir les vins de l'appellation Entre-deux-Mers.

Apportée par la colonisation gallo-romaine, très intense en Entre-deux-Mers, la vigne se développa alors surtout dans les grandes possessions foncières des monastères ou des seigneurs laïcs. Elle offre, dès le moyen-âge, une production largement destinée à l'exportation avec des liens privilégiés entre Bordeaux et l'Angleterre.

Les moines bénédictins qui érigèrent l'abbaye au XI^{ème} siècle contribuèrent, dès cette époque, à la prospérité de la région avec leurs vignes.

L'Entre-deux-Mers fut l'un des premiers vignobles conséquents de la région. Il doit son nom à sa situation géographique entre Garonne et Dordogne, considérées comme des mers.

L'appellation Entre-deux-Mers a choisi pour siège un lieu emblématique qui affirme combien le vin est ici un élément du patrimoine.

Dans cette grange dîmière, vous pourrez découvrir l'exposition permanente « Moines et vins au moyen-âge » et déguster ce vin blanc fruité, élégant et savoureux.

Informations pratiques :

Maison des vins de l'Entre-deux-Mers

4 rue de l'Abbaye

BP 6

33670 La Sauve-Majeure

Tel : 05 57 34 32 12—Fax : 05 57 34 32 38

mail : contact@vins-entre-deux-mers.com

Site : <http://www.vins-entre-deux-mers.com>

Ouvert :

Du 1er juin au 30 septembre : du lundi au samedi, de 10h30 à 18h00.

Du 1er octobre au 31 mai : du lundi au vendredi, de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**Exposition
permanente
« Moines et
vins au moyen-
âge »**



Vue intérieure de la Maison des vins de l'Entre-deux-Mers à La Sauve-Majeure

Le dernier abbé

Au XVIII^e siècle sept abbés issus des familles les plus fortunées du royaume vont se succéder comme titulaires au titre d'abbé commendataire de La Sauve-Majeure. Ce titre désignait un abbé non résident, percevant à son profit une partie de la mense abbatiale, c'est-à-dire des bénéfices de l'abbaye. Depuis la fin de l'empire romain d'Occident, l'Église faisait en sorte d'assurer le renouvellement des titulaires par l'élection du membre le plus méritant de chaque communauté réunie en chapitre. Parfois c'était elle qui nommait directement un de ses hauts dignitaires pour des raisons politiques ou exceptionnelles comme la déposition d'un évêché pour fait de guerre. Tout cela va changer brutalement en 1516 avec le système de la commende issu de tractations imposées au pape Léon X par le roi de France François I^{er}, éblouissant vainqueur à Marignan.

La charge d'abbé, une source de revenus contestée.

Dans le cas des abbayes, on peut distinguer celles qui étaient administrées in titulum, c'est-à-dire par un titulaire, de celles administrées in commendam, à titre provisoire par un abbé intérimaire ou le prieur. Au VIII^e siècle, les rois essayèrent de placer quelques-uns de leurs partisans —religieux ou laïcs— à la tête des plus riches monastères dépourvus de titulaires. Ce conflit d'investitures sera réglé au XII^e siècle en faveur de l'Église qui restait seule à nommer qui bon lui semblait à la tête des monastères, ces moteurs économiques de l'Occident.

Le déplacement du siège papal à Avignon (1309-1377) mais surtout le Grand Schisme d'Occident (1378-1417) jetèrent la plus grande confusion sur la légitimité du pouvoir papal et de sa hiérarchie. Ainsi, dans les années 1377-1379, La Sauve-Majeure était dirigée par l'abbé Hugues de Marcenhac. Agé ou malade, cet abbé ne dirigeait plus le monastère qui s'en était remis aux moines réunis en chapitre pour élire l'homme compétent qui fasse l'unanimité sur sa personne. Ce fut fait en la personne de Raymond Bernard de Roquiés élu

vers 1372 comme abbé intérimaire du vivant d'Hugues de Marcenhac. Le pape de Rome ne tint pas compte du choix du chapitre et, dès le décès de l'abbé titulaire, nomma Guillaume Guiscard. Mauvais choix puisque celui-ci mourut à son tour moins de quatre années plus tard, le 21 mars 1381. Cette fois c'est le pape d'Avignon, « l'antipape », qui fut le plus prompt en nommant l'un de ses partisans, Arnaud de Caveroche (ou Chaveroche) à la direction du monastère. Cet état de chose et ses conséquences dans la vie monacale comme dans la vie villageoise, perdura longtemps et chaque fois que les circonstances imposaient un changement d'abbé.

Vingt ans après la fin du schisme, le roi de France Charles VII profitant du fait que la papauté romaine peinait à retrouver son autorité, décidait d'organiser l'Église de France —l'Église gallicane— en lui donnant des statuts. Il s'attribuait le droit de nommer les évêques du royaume, faisait contrôler leurs activités et mettait fin au système des annates, une année de bénéfices que tout nouveau titulaire d'une charge ecclésiastique doit au Saint-Siège. Cette ordonnance du 7 juillet 1438 devait prendre le nom de Pragmatique Sanction de Bourges, siège du pouvoir royal. Elle perdurera jusqu'à l'adoption du système de la commende issu du concile de Bologne.

Adoption et mise en place de la commende

Ainsi donc, le 15 août 1516, le pape Léon X signait le concordat de Bologne lors du Ve concile du Latran, dans des termes voulus par François I^{er} représenté par son chancelier Antoine du Prat. Le pape renonçait au système électif ecclésiastique pour le régime commendataire. Autrement dit la nomination de l'abbé était soumise à l'approbation du roi de France et non plus au choix d'un chapitre local ou de l'autorité papale. Si l'ancien système prévoyait occasionnellement cette pratique, elle proposait toujours un homme d'église. Dorénavant le personnage imposé pourra être un laïc, partie prenante dans cette partie de bras de fer multi séculaire

entre autorité papale et autorité royale, pouvoir temporel contre pouvoir séculier. L'abbé commendataire sera donc un personnage imposé à la communauté qu'il dirige. A La Sauve-Majeure, le système commendataire entrera en vigueur en mai 1523. Le hasard voulu que le dernier abbé de l'ancien système électif comme le premier issu du nouveau soient extraits de la même famille, celle des Larmendie.

En règle générale les bénéfices d'une abbaye étaient divisés en trois lots : un pour la communauté, un pour les charges générales notamment l'entretien des bâtiments, le dernier pour l'abbé. Avec le système de la commende la part de l'abbé pourra atteindre et même dépasser le tiers des bénéfices du monastère. Ces personnages pouvaient cumuler charges et bénéfices de lieux les plus divers. Le successeur de l'abbé Castellan, Louis Daquin, cumulera les charges d'abbé commendataire de Saint-Serge d'Angers, de Saint-Rémi de Reims, de La Sauve-Majeure. Il deviendra évêque de Fréjus et finira comme évêque de Séez (Savoie) à seulement 32 ans ! Les bénéfices étaient conséquents puisque Louis de Charpin des Hallés, abbé de 1710 à 1723, percevait en 1713 une pension annuelle de 2 000 livres pris sur les revenus du monastère (Gazette de France). Pour comparaison, la pension d'un curé de campagne à la même époque variait de 250 à 300 livres par an.

Si l'abbé commendataire confiait au prieur du monastère le pouvoir spirituel, il pouvait faire appel à un personnage extérieur à la communauté pour la gestion de ses bénéfices, le vicaire général. Rares sont les abbés commendataires qui s'investiront dans leur monastère mais La Sauve-Majeure bénéficiera des largesses du languedocien Charles de Castellan. Celui-ci, dans la période 1670-1672, sera le dernier abbé à séjourner au monastère. Il fait aménager le cloître en transportant les monuments funéraires des abbés ses prédécesseurs, embellir l'église abbatiale et reconstruire l'entrée et la sacristie de l'église Saint-Pierre.

.../...



Représentation probable d'un abbé du XVe siècle, vestige d'un tombeau. Notez la gravité et le sérieux restitués au personnage (Musée lapidaire de l'abbaye)

(photo J.M. Poissonnier)

« ...les bénéfices d'une abbaye étaient divisés en trois lots... »



Blason de l'abbé Charles de Castellan. Contrairement à celui qui orne l'entrée de l'église Saint-Pierre, celui de la sacristie nous est parvenu intact. En héraldisme on dirait qu'il est « d'azur (fond bleu ?) à la croix d'argent cantonné de quatre tours ». Le blason est surmonté des attributs abbatiaux.

Dernier rejeton d'une grande famille noble, l'abbé Castellan dispersa tous ses biens à La Sauve comme ailleurs. Jusqu'au bout il restera fidèle au mot d'ordre de sa famille « fidélité et piété ». Nous aurons l'occasion de revenir sur ce personnage, un des bienfaiteurs du bourg.

(photo JM. Poissonnier)

Nous en profitons
pour remercier
Le Château TURCAUD
Et
Le Syndicat Viticole
pour leur accueil
lors des assemblées
générales
annuelles de l'associa-
tion et leur soutien
constant.



Responsable légale de la publication :
Laurence Cadoret
Amisabbayelasauve@free.fr

Le dernier abbé (fin)

L'illustre lignage du dernier abbé.

En 1789 le dernier des abbés de La Sauve-Majeure signera simplement de sa main « l'abbé de Taillefer » même si son nom complet était de ceux à rallonge comme on les aimait dans les familles bien nées. Henri-François-Athanase de Taillefer est né et baptisé le 2 mai 1733 à Villamblard (Dordogne) au château de Barrière, le domicile de ses ancêtres dont la lignée ajuste l'histoire à la légende. Le nom de Taillefer viendrait des exploits du comte Guillaume Ier, pourfendeur des Normands, dont l'exploit est rapporté par une Chronique écrite par Adhémar de Chabannes au XI^e siècle. De part le rang occupé par ses ancêtres, le petit Henri-François-Athanase aurait pu hériter un jour ou l'autre des titres portés par ses ancêtres, marquis de Barrière, de Villamblard et de Vegt, comtes de Roussille et de La Sauvetat-Grasset, barons de Lastours, seigneurs des Renaudies, etc. Son père, le chevalier Louis Jean-François de Taillefer, eut huit enfants avec Marguerite-Thérèse de Sanzillon de la Foucaudie de Douillac.

Né deux ans après un frère, la règle de primo géniture fit que ce frère aîné hérita des titres et d'une bonne part de la fortune ancestrale et que, par conséquent, le petit Henri-François-Athanase sera vivement encouragé à épouser les ordres. A cette époque, et pour un garçon bien né, faire carrière sous la bannière de Dieu n'était pas si désagréable car on était bien loin des modèles de sainteté qui prévalurent jusqu'au XI^e siècle.

Depuis l'instauration du système de la commandé c'était même la certitude de se trouver nanti rapidement d'un ou de plusieurs titres, parfois très jeune, et de percevoir sans fortes contraintes les revenus liés à cette charge.

Le futur abbé portera donc les titres de prêtre et docteur en théologie, chanoine, grand archidiacre puis vicaire général de l'église cathédrale Saint-Front de Périgueux avant d'accepter celui d'abbé de La Sauve-Majeure à la succession de l'abbé Charles de Broglie qui avait résigné cette charge contre celle d'abbé d'Ourscamp ou Ourscamp (Oise) pour y finir sa vie.

En décembre 1774, Taillefer de Barrière entame sous le nom de l'abbé Taillefer un abbatiat dont les détails ne semblent pas avoir retenu l'attention des historiens. Les quelques détails qu'en donne l'abbé Cirot de La Ville dans son Histoire de la Grande-Sauve sont du genre lapidaire. Pourtant l'abbé de Taillefer devait avoir quelques mérites notables puisqu'il est nommé par le roi Louis XVI à l'évêché de Bayonne en 1783, charge qu'il refusa. A l'approche de la Révolution les derniers bénédictins du monastère sont le prieur Marc Papinaud, le sous prieur Pierre Dupeyron, Louis Demptos, Jean-Pierre De Jonca, Henri Boumiol qui y possède la charge de cellérier en 1790, Hugues Castel, François La Serre, le prieur Jean Tailhé probablement à la succession de Papinaud, Jean Singurbé. L'abbé de Taillefer meurt à Périgueux le 26 mai 1792 à l'âge de 59 ans.

Jean-François Larché

Bibliographie.

Jean, père (A.) Les évêques et les archevêques de France depuis 1682 jusqu'à 1801. Paris, Alphonse Picard, 1891.

Cirot de La Ville (J-P A.) Histoire et congrégation de Notre-Dame de la Grande-Sauve. Bordeaux, 1844-1845.

Courcelles (M. de) Histoire généalogique et héraldique des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, et des maisons princières de l'Europe. Paris, 1831.

Fisquet (H.) La France pontificale. Paris, 1864-1873.

Revue Mabillon. Numéros des années 1966 et 1968.

L'Association : ses objectifs, ses projets...

Si vous souhaitez soutenir l'abbaye et participer à sa promotion ainsi qu'être informé sur les expositions, les spectacles, travaux, recherches, parutions ou petits événements de votre monument, devenez ami(e) de l'abbaye en adhérant à notre association ([bulletin d'adhésion téléchargeable sur notre site internet ou par simple courrier](#)).

Si vous souhaitez contribuer à l'histoire de notre Abbaye, si vous avez des pierres ou des documents lui ayant appartenu, vous pouvez vous faire connaître auprès de notre association. Nous ferons des photos qui seront classées dans un album et exposées lors de notre prochaine Assemblée Générale ; des fiches seront créées afin de répertorier votre bien ce qui facilitera le travail des historiens dans leurs recherches.

Si vous le désirez, vous pouvez participer à ce travail et serez les bienvenus.

Association des
Amis de l'Abbaye de La Sauve-Majeure
Mairie
33670 LA SAUVE-MAJEURE

L'association "Les Amis de l'Abbaye de La Sauve Majeure", association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Bordeaux le 28 Mars 1997, a pour but d'assurer la promotion de l'Abbaye à travers un réseau d'amis et de visiteurs privilégiés.



Les amis de l'abbaye de La Sauve-Majeure — <http://amisabbayelasauve.free.fr>